



Le fief de Jade

ici c'est chez vous

REGLES D'UTILISATION DES ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Le locataire veillera au respect et au bon usage des espaces utilisés de façon adaptée et appropriée aux activités pratiquées

Les usagers sont responsables des dommages de toute nature qu'ils peuvent causer par eux-mêmes, par les personnes ou les objets dont ils ont la charge ou la garde

Les enfants doivent restés sous la surveillance et sont sous la responsabilité d'au moins un adulte

Aucun animal, à l'exception des conditions liées au handicap, n'est accepté sur le site, même tenu en laisse

La circulation et le stationnement des véhicules à moteurs, même tenus à la main, sont interdits

Les tirs de pétards, artifices, lâchers de lanternes... doivent faire l'objet d'une autorisation

Terrains de jeux

LIBRES D'ACCES

Parcours de golf

RESERVE A LA PRATIQUE DU GOLF

Il est strictement interdit d'utiliser les fosses de sable (bunkers) comme bacs à sable.

Jardin

EN COURS DE REALISATION

Merci de ne pas y pénétrer et de respecter cet espace non accessible.

Les espaces verts sont entretenus afin que vous puissiez profiter agréablement des extérieurs.

Vous devez donc les respecter et les préserver.

Il est interdit de :

- ▀ grimper aux arbres,
- ▀ casser ou scier des branches d'arbres et arbustes,
- ▀ marcher sur les bâches de plantations et sur les plantations,
- ▀ arracher des plantations ou des arbustes,
- ▀ graver des inscriptions sur les troncs,
- ▀ peindre des inscriptions, coller, agraffer ou clouer des affiches sur les troncs,
- ▀ utiliser les arbres et arbustes comme supports pour des affiches ou objets quelconques
- ▀ arracher ou couper les plantes et les fleurs,
- ▀ déplacer les jardinières et pots
- ▀ prélever de la terre,
- ▀ procéder au lavage de véhicules,
- ▀ procéder à toute opération ayant pour effet d'apporter une pollution,
- ▀ escalader les clôtures,
- ▀ monter sur les bancs et rampes d'escaliers,
- ▀ installer des jeux prenant appui sur les arbres et les constructions,
- ▀ allumer un feu.

Les débris (papiers, mégots...) doivent être ramassés.